

MODALITÉS D'INTERVENTION - LES ÉTAPES DU PARCOURS PERSONNALISÉ :



Reception du signalement par la cellule PDP



Analyse de la demande - **Consentement du salarié obligatoire** pour ouvrir un accompagnement



Bilan avec le salarié (plusieurs rendez-vous peuvent être nécessaires)



La cellule PDP propose un plan de retour ou de maintien en emploi : engagement du salarié



Coordination et suivi du plan avec les acteurs mobilisés (Employeur, partenaires...)



Suivi à 6 mois et 1 an avec le salarié pour assurer le maintien en emploi durable.

Chaque intervention est personnalisée et soumise au consentement du salarié.

Votre appui est essentiel pour :

- Lui permettre de se rendre aux rendez-vous
- Co-construire les solutions de maintien dans l'emploi



SIÈGE SOCIAL

4 rue Raymond Aron
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
tél 03.26.70.40.41
mail : contactchalons@pst51.fr

Rond point Camuterie

Z.A.C les Accrues 2
51800 SAINTE MENEHOULD
tél 03.26.60.87.99
mail : contactmenou@pst51.fr

24 rue Ampère
51300 VITRY LE FRANCOIS
tél 03.26.74.22.98
mail : contactvitry@pst51.fr

6 rue Frédéric Plomb
51200 EPERNAY
tél 03.26.54.43.95

mail : contactepernay@pst51.fr

Rue Manège
51120 SEZANNE
tél 03.26.54.99.91
mail : contactepernay@pst51.fr

Chaque salarié est responsable de sa sécurité ainsi que celle de ses collègues

Respectez les consignes de sécurité

N'hésitez pas à solliciter le Service de Santé au Travail

Copyright «PST 51 2025» Tous droits réservés

CELLULE DE PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Conseils à l'employeur



Préservons la
Santé au Travail



POURQUOI AGIR ?

Une désinsertion professionnelle non anticipée a un coût pour l'entreprise :

- Perte de compétences et de savoir-faire
- Coûts liés à l'absentéisme et aux licenciements pour raison médicale
- Impact sur la productivité
- Impact sur le climat social et le collectif

Les signaux d'alerte d'un salarié en risque de désinsertion professionnelle

- Apparition de difficultés physiques ou psychologiques
- Arrêts répétés ou arrêt prolongé, laissant présager des difficultés à la reprise
- Situation de handicap impactant le poste

Le signalement à la Cellule PDP peut venir :

- De l'employeur
- Du salarié
- Du médecin du travail
- Du médecin traitant ou du médecin conseil CPAM
- D'un partenaire du maintien dans l'emploi

Lors de :

- La survenance d'un accident grave ou maladie professionnelle
- D'une visite médicale (pré-reprise, reprise, mi-carrière, à la demande)
- D'un rendez-vous de liaison
- En saisissant directement la cellule PDP

Plus le repérage du risque de désinsertion professionnelle est précoce, plus les solutions à déployer sont nombreuses et efficaces.

CELLULE DE PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE (PDP)

Nos missions

- **Accompagner** salariés et employeurs dans un parcours personnalisé de maintien en emploi (Préparer la reprise, adapter le poste, sécuriser un reclassement ou une évolution professionnelle)
- **Informier et sensibiliser** vos équipes et IRP (Instances Représentatives du Personnel)
- **Conseiller pour agir** en prévention primaire du risque de désinsertion professionnelle
- **Conseiller / mobiliser** les acteurs, dispositifs et aides financières adaptés à la situation



Un appui pour vous

Employeur	ET	IRP
Prévention durable Conformité réglementaire Sécurisation des parcours Rechercher les aides et financements en lien avec la PDP		Identifier les situations à risque Prévention de l'usure professionnelle Maintien en emploi Sensibilisation des salariés

Notre fonctionnement

Une équipe pluridisciplinaire dédiée : chargée de mission PDP, référente PDP, médecin du travail, infirmière de santé au travail, assistante cellule PDP.

En coordination avec

Nos équipes internes :

Le médecin du travail référent, ergonomiste, psychologue du travail, assistante sociale...

Les partenaires du maintien en emploi : Assurance Maladie, Cap Emploi, MDPH, Conseil en évolution professionnelle...

Comment nous contacter ?

Echanger avec votre médecin du travail référent
Contacter la cellule PDP via la fiche de signalement



Fiche de signalement
Scannez le QR code